

GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ 01.76 84.14 33 / 01 76 84.14.34

www.cgt-renault.com - e.mail cgtrenault@gmail.com



Compte-rendu de la négociation : révision

RCC CAR 2022 du 8 juin

Mercredi 8 juin la direction a présenté son projet d'élargissement de la population éligible au sein de la direction qualité. Initialement, la cible de départ RCC était de 65. A ce jour le volume est de 17.

Lors de la réunion CAM (commission locale) du 1^{er} juin dernier, il a été proposé de modifier la liste des emplois éligibles et non éligibles au dispositif de RCC, afin d'élargir l'éligibilité pour environ 250 salariés supplémentaires.

Les emplois non éligibles correspondant aux domaines spécifiques sont :

- Le Management de la data
- Du Software
- De l'Electricité/Electronique

La direction RH propose d'élargir la population éligible au départ en RCC à l'activité Stratégie & Business Développement. Sur 110 salariés cela représenterait 25 personnes. La proposition viserait à rendre éligibles les emplois suivants :

- Expert & Expert leader (Direction du développement durable)
- Business Manager Engineering (Direction Business Développement)
- Key Account (direction Business Développement)

Commentaire CGT : Encore une fois et peu importe la situation de l'entreprise, la direction continue sa stratégie visant à réduire les effectifs par le biais de la RCC et le CAR22 avec un objectif de 1153 départs. Les membres CGT continueront d'alerter la direction sur la situation fragile de l'entreprise en termes d'effectif et d'attractivité de l'emploi chez Renault SAS. **La CGT revendique 1 départ = 1 embauche.**